

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**JEUNESSE**

**SUBVENTIONS ACTIVITÉS  
PÉRISCOLAIRES 2014 - TAP 2014**

Délibération : **09.2014.073**

Transmis en préfecture le :

**6 octobre 2014**

Séance du : **30 septembre 2014**

Compte-rendu affiché le **7 octobre 2014**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **24 septembre 2014**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance :**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET (à partir du point 5), Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT (à partir du point 3), François VURPAS (à partir du point 2), Marie-Paule GAY, Yves GAVault (à partir du point 2), Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

**Membres absents excusés à la séance :**

Marylène MILLET (jusqu'au point 5), Isabelle PICHERIT (jusqu'au point 3), François VURPAS (jusqu'au point 2), Yves GAVault (jusqu'au point 2)

**Pouvoirs :**

**Membres absents à la séance :**

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Madame Marie-Paule GAY**

Par décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, le Ministère de l'Éducation Nationale vise une refondation de l'école avec une semaine de 4,5 jours répartis en 9 demi-journées libérant des nouveaux temps périscolaires.

Par délibération en date du 03 juin 2014 (n°06.2014.053), le Conseil Municipal décidait d'appréhender ces nouveaux temps comme une opportunité de développer des activités de découverte, d'initiation et de sensibilisation à partir de nouvelles pratiques innovantes mises en place en partenariat avec les associations saint-genoises.

Aussi, pour enrichir l'offre éducative, permettre de mettre en valeur les richesses locales et le savoir-faire des acteurs spécialisés issus du partenariat associatif du territoire, la Ville a lancé un appel à projets sur les temps de découverte ou de loisirs proposés.

À l'issue de la réception des projets, des rencontres individuelles avec chaque porteur d'action ont été menées afin de définir le contenu, le champ et les périodes d'intervention des actions.

Au final, à la rentrée scolaire, l'offre proposée représente 97 ateliers chaque semaine répartis sur les écoles publiques saint-genoises.

En 2014, l'enveloppe inscrite par la Ville pour le financement des projets proposés par les associations est de 58 000 €.

Le montant de chaque attribution est calculé en fonction du nombre d'heure d'intervention et du nombre d'intervenant présent.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **APPROUVER** l'attribution des subventions détaillées ci-dessous;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ces attributions, notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires.

Nom de l'organisme - Atelier périscolaire	Montant
Accueil Enfance - Atelier cuisine	748,00 €
Accueil Enfance - Atelier danse	329,00 €
Accueil Enfance - Découverte du monde	667,00 €
Accueil Enfance - Éveil musical	340,00 €
Accueil Enfance - Atelier jardinage	680,00 €
Accueil Enfance - Atelier roller	713,00 €
Accueil Enfance - Atelier terre	658,00 €
Accueil Enfance - Atelier théâtre	598,00 €
Amicale Laïque section handball	1 575,00 €
Association musicale - Éveil musical	584,00 €
BALE Basket	1 200,00 €
BALE Hockey	396,00 €
Brin de cannelle	2 740,00 €
CMA - Chant et expression	894,00 €
CMA - Éveil musical	467,00 €
CMA - Percussion	440,00 €
CSCB - "Je m'amuse"	3 630,00 €

CSCB - Ciné club	1 144,00 €
CSCB - Expression théâtrale	2 284,00 €
CISGO volley	2 283,00 €
CLESG - "Je m'amuse"	7 432,00 €
CLESG - Littérature jeunesse	511,00 €
Contes aux petits oignons	567,00 €
Escrime Ouest Lyonnais	409,00 €
Jeu déambule	1 134,00 €
Maison de Quartier Collonges - "Je m'amuse"	3 177,00 €
Maison de Quartier Collonges - Arts plastiques	1 827,00 €
Maison de Quartier Collonges - Sports pour tous	3 014,00 €
OSGL Rugby	1 330,00 €
OSGLF	1 417,00 €
Re pose plume	1 374,00 €
SGOFF	3 357,00 €
Smart.fr	1 323,00 €
St Genis Boxe	1 781,00 €
Taïfu	3 398,00 €
Théâtre 2000	1 134,00 €
TTSGL	1 309,00 €
<b>Total projets associatifs</b>	<b>56 854,00 €</b>

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marie-Paule GAY ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

### LE CONSEIL ADOPTE À L'UNANIMITÉ CETTE DÉLIBÉRATION

Le Maire,



#### Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

**Liste des élus s'étant ABSTENU**

La présente délibération peut, si elle est constatée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressées, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon